FIBA

EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE

Hervé WENTZINGER
Christophe SPRAUEL
Christian BERTHOLD
Denis BERTHOLD
Christian CHARPILLOZ
Annabel CORDELLIER
Marina COSTANTINO
Xavier COURTEAUX
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSER
Arnaud GUTHERTZ
Sébastien GUY
Daniel KAISER
Frédéric LINDENMANN
Céline LEININGER
Francis WASSMER
Olivier LOBSTEIN
Stéphane LOGEL
Muriel MULLER
Christophe NITSCHE
Renaud PFLIEGER
Marion RUHLMANN
Julien SCHAEGIS
Mélodie SCHERER
Franck-Olivier THEOBALD
Frédéric WAGNER
Lucille YVARS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2022

de l'Association

CANCEROPOLE EST

3, rue de la Porte de l'Hôpital
67000 STRASBOURG

présenté à l'Assemblée Générale
statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames et Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CANCEROPOLE EST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La Direction de votre Association a décidé de tenir le même jour son Conseil d'Administration qui arrête les comptes 2022 ainsi que son Assemblée Générale approuvant lesdits comptes, à savoir le 09 mai 2023.

De ce fait, les comptes annuels qui ont été soumis à notre audit n'étaient pas encore arrêtés.

A la condition que les comptes, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, soient arrêtés en l'état par votre Conseil d'Administration, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Subventions d'exploitation**

Nous avons porté une attention particulière à la correcte affectation des subventions à l'exercice, en procédant aux rapprochements des conventions conclues avec les éléments présents dans les comptes de l'Association.

- **Soldes bancaires**

Nous avons procédé aux rapprochements des soldes bancaires confirmés par les établissements bancaires avec les soldes inscrits dans les livres de l'Association.

- **Charges d'exploitation**

Nous avons examiné les comptes relatifs aux charges d'exploitation ; nous nous sommes assurés que la séparation des exercices était correctement appréhendée.

- **Sommes à percevoir et sommes à payer**

Nous nous sommes attachés à vérifier la justification des sommes restant dues à l'Association ou restant à payer par l'Association.

Vérification du rapport financier de la Trésorière et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Trésorière et dans les autres documents adressés aux Membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 02 mai 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FIBA S.A.S.

DocuSigned by:
FEFE682502E5470...

Christophe SPRAUEL
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

Bilan Actif

		Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels		300 000	300 000		
Autres immobilisations corporelles		19 669	15 764	3 906	4 454
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL I	**319 669**	**315 764**	**3 906**	**4 454**
Comptes de liaison	**II**				
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		113 885		113 885	555 347
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		699 678		699 678	650 655
Charges constatées d'avance					
	TOTAL III	**813 563**		**813 563**	**1 206 002**
Frais d'émission des emprunts	**IV**				
Primes de remboursement des obligations	**V**				
Ecarts de conversion actif	**VI**				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		**1 133 232**	**315 764**	**817 469**	**1 210 456**

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		607 827	639 329
Excédent ou déficit de l'exercice		27 195	-31 502
	Situation nette	**635 022**	**607 827**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions règlementées			
	TOTAL I	**635 022**	**607 827**
Comptes de liaison	**II**		
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL III		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL IV		
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		46 403	22 416
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		52 806	42 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			192
Autres dettes		83 238	104 421
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			433 333
	TOTAL V	**182 447**	**602 628**
Ecarts de conversion passif	**VI**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**817 469**	**1 210 456**

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	159 390	158 400
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	64 832	6 500
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	474 190	433 333
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		23 884
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 037	
TOTAL I	**699 449**	**622 118**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	151 210	152 749
Aides financières	261 525	239 683
Impôts, taxes et versements assimilés	967	450
Salaires et traitements	186 141	181 414
Charges sociales	70 236	77 468
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 179	2 445
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2	1
TOTAL II	**672 260**	**654 210**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**27 190**	**-32 092**
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5	4 357
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**5**	**4 357**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**5**	**4 357**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**27 195**	**-27 735**

Compte de résultat (Suite)

		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	TOTAL V		
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			2 200
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
	TOTAL VI		**2 200**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-2 200
Participations des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		**1 567**
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**699 454**	**626 475**
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**672 260**	**657 977**
	EXCEDENT OU DEFICIT	27 195	-31 502

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
	TOTAL	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	TOTAL	

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 817 469 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 27 195 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

L'aimant supraconducteur de 300 000 Euros acquis en 2007 et comptabilisé en matériel de recherche est toujours mis à disposition des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Matériel de recherche — 5 ans linéaire,
- Matériel de bureau et informatique — 3 à 4 ans ans linéaire et dégressif,
- Mobilier — 5 ans linéaire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions reçues et fonds dédiés

Les subventions et les cotisations des membres ont permis d'assurer le financement des actions et le paiement du personnel.

La subvention versée par l'INCa est une subvention de fonctionnement.

Le contrat d'objectifs et de performances avec l'INCa avait fait l'objet d'un avenant signé en 2021 fixant la subvention attribuée au CANCEROPOLE EST pour 2021 et 2022 à 866 666 Euros.
Un produit de 433 333 Euros a donc été constaté dans les comptes 2022.

Les dépenses de la convention de financement signée avec la Région Grand Est relative à la seconde phase du "projet structurant pancréas" ont été réalisées en totalité au 31/12/2022. Le solde de la subvention accordée a été constatée pour 40 857 Euros.

Contributions et aides financières versées par l'association

L'association a signé en 2022 des conventions d'aides financières pour le soutien de divers projets pour un montant de 261 524,67 Euros.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes ni dans l'annexe.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 14 983.76 €.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	TOTAL			
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
	- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	- Techniques, matériel et outillage	332 787		
	- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	27 522		1 631
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	TOTAL	**360 308**		**1 631**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL			
	TOTAL GENERAL	**360 308**		**1 631**

CADRE B		Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
	TOTAL				
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
	- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :	- Techniques, matériel et outillage		32 787	300 000	
	- Gales, agencts et aménagt. divers				
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier		9 483	19 669	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	TOTAL		**42 270**	**319 669**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL		**42 270**	**319 669**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	332 787		32 787	300 000
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 068	2 179	9 483	15 764
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**355 855**	**2 179**	**42 270**	**315 764**
TOTAL GENERAL	**355 855**	**2 179**	**42 270**	**315 764**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							

DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES	TOTAL GENERAL NON VENTILE

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139	139	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	113 746	113 746	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**113 885**	**113 885**	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Etat des dettes

DETTES		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés		46 403	46 403		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		28 601	28 601		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		23 123	23 123		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		1 082	1 082		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		83 238	83 238		
Produits constatés d'avance					
	TOTAL	**182 447**	**182 447**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 239	22 416
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	36 937	24 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	**65 176**	**47 138**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	55 579	
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	**55 579**	